



Commune de Cottens
Conseil Général

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 11 OCTOBRE 2016

Monsieur Vincent Crottaz, Président, ouvre la séance à 20 heures 05, en remerciant chacun de sa présence à l'avant dernière séance de l'année 2016.

Admissions – Démissions - Assermentations

Il n'y a pas d'admission ni de démission.

Nous procédons à l'assermentation pour la législature de Mesdames Geneviève Delay, Mireille Pittet, Janine Vogt et Messieurs Fernand Bocellari, Julien Bugnon, Gérard Kehrli, Daniel Narr, Fritz Vogt membres absents lors de l'assermentation du mois de mai.

Appel

La secrétaire procède à l'appel.

Membres présents 30, membres excusés : 19, membres absents : 0
Le quorum est atteint.

Sont excusés : Mmes Edith Barbay, Natalie Bino, Pierrette Chenevard, Rose-Marie Jaggi, Karine Narr, Madeline Narr, Céline Rochat, Josiane Vetsch
MM. Luca Bino, Valentin Blaser, François Chevalley, Sylvain Delay, Eric Jaquet, Fritz Krall, Nouredine Marouani, Pierre-Alain Rochat, Jean-Michel Viande, Ulric Zaugg, Raphaël Zürcher

Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée

Le procès-verbal de la séance du 27 juin 2016 est approuvé à main levée et à l'unanimité, avec la modification suivante – dans le point divers veuillez lire Madame Madeline Narr a demandé des nouvelles de Monsieur Ulric Zaugg au lieu de Monsieur Daniel Narr.

Remerciements à la secrétaire pour sa rédaction.

Communications de la Municipalité

Monsieur Stéphane Barbey informe que :

- La mécanique de l'horloge est entre de bonnes mains.
- Les cactus dans le massif devant la poste ne vont pas passer l'hiver alors servez-vous.

Monsieur Jean-François Tardy informe que :

- A la STAP-Moulin de Cottens, problème de fonctionnement de la pompe changée en 2013. Deux options possibles : la réparer ou la changer – elle sera changée le 13 octobre. A l'étude une 2^{ème} pompe fonctionnant en alternance.

Monsieur François Delay informe que :

- Fusion : une séance a eu lieu hier soir.
- Centre aquatique : une séance ce soir, le projet est toujours au plan partiel d'affection mais devrait être validé au printemps 2017. 4 candidatures retenues lors de la mise au concours du projet, le jury doit statuer sur le projet final.
- La famille Pittet, qui a obtenu le titre de champion Suisse du gruyère, sera accueillie en petit comité par la municipalité.
- Madame Madeline Narr a eu un problème de santé. Merci à Monsieur Daniel Narr de lui transmettre les amitiés du Conseil.
- Les petits comptes auront lieu le 17 décembre 2016.

Communications du bureau du Conseil

Monsieur Vincent Crottaz informe que le prochain Conseil est fixé au lundi 12 décembre 2016 à 19h30, le conseil est suivi par la désormais traditionnelle fondue.

Il rappelle que toutes les commissions qui ont siégé durant l'année doivent lui remettre leur décompte d'heures au plus vite.

Ordre du Jour

L'ordre du jour est le suivant :

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Arrêté d'imposition 2017
3. Préavis délégations de compétences à la Municipalité
4. Divers
5. Propositions individuelles

1. Approbation de l'Ordre du Jour

L'ordre du jour est approuvé tel que présenté.

2. Arrêté d'imposition 2017

Suite au préavis reçu aucune information complémentaire n'est apportée.

Aucune question ni remarque n'étant formulée, Monsieur Jean-Daniel Fawer lit le rapport de la commission des finances qui nous recommande d'accepter l'arrêté d'imposition tel que présenté.

Nous passons au vote :

Bulletins distribués : 30	Bulletins rentrés : 30	
Blancs : 0	Nuls : 0	Valables : 30
Oui : 30	Non : 0	

L'arrêté d'imposition 2017 est accepté par 30 oui.

3. Préavis délégation de compétences à la Municipalité

Suite au préavis reçu la municipalité ne désire pas apporter d'explication supplémentaire.

Aucune question ni remarque n'étant formulée, Monsieur Carl Suchy lit le rapport de la commission des finances qui nous recommande d'accepter le préavis délégation de compétences à la Municipalité tel que présenté.

Nous passons au vote :

Bulletins distribués : 30	Bulletins rentrés : 30	
Blancs : 0	Nuls : 0	Valables : 30
Oui : 30	Non : 0	

Le préavis délégation de compétences à la Municipalité est accepté par 30 oui.

4. Divers

- Lors de l'assermentation et élection de la commission des finances du mois de mai, Monsieur Gérard Kehrlé était absent, donc pas rééligible, Monsieur Carl Suchy a eu la gentillesse de le remplacer momentanément. Après discussion avec les deux intéressés, nous proposons à l'assemblée de procéder à une rocade pour permettre à Monsieur Gérard Kehrlé de reprendre sa place dans la commission des finances. Aucune opposition n'étant formulée Monsieur Gérard Kehrlé est nommé à la commission des finances par acclamation.
- Madame Chantal Kämpf informe que le 29 octobre 2016 à 17h30 a lieu la Fête d'Halloween et qu'une soupe est servie à la salle
- Madame Myriam Zürcher informe que Barrigüe sera présent à Pampigny le 23 octobre à 19h30.
- Le souper de paroisse a lieu le 5 novembre à 19h00 – animation concert de saxo.
- Le 24^{ème} marché artisanal de Cottens a lieu les 18 – 19 et 20 novembre 2016 – animation concert de la chorale Plein Vent le samedi à 17h00.
- Madame Chantal Kämpf remarque que les véhicules parqués derrière la fontaine et derrière la laiterie vont dans tous les sens et demande la possibilité de mieux signaler le sens de sortie et d'entrée.
- La municipalité en a pris note.

5. Propositions Individuelles

Pas de propositions individuelles.

Personne ne demandant la parole, Monsieur Vincent Crottaz, Président, lève la séance à 20h38 et il clôt la séance par deux proverbes :

Le 1^{er} est kenyan :

« Si le babouin pouvait voir son derrière, lui aussi rirait ».

Le 2^{ème} est de Pierre Perret :

« Ce sont généralement les types qui disent « laissez-moi rire » qui ne se marrent jamais »

C'est avec plaisir que nous partageons le verre de l'amitié offert par la commune.

Le Président :



La Secrétaire :

